



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19054761

Déposé / Reçu le

10 AVR. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0418 849 364

Dénomination

(en entier) : CHIMAY MALGRE TOUT

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Adresse complète du siège : CHAUSSEE DE WATERLOO 1151 - 1180 BRUXELLES

**Objet de l'acte : DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR - NOMINATION DU PRESIDENT DU CA
- PROCURATION**

Extrait des procès-verbaux du conseil d'administration et de l'assemblée générale du 22 mars 2019

L'assemblée générale accepte à dater de ce jour, la démission en qualité d'administrateur et de Président du Conseil d'administration de Monsieur Pascal Minne.

Le conseil d'administration décide unanimement de nommer :

- Madame Françoise Peter, Princesse de Chimay, à la fonction de président du conseil d'administration et ce, à titre gratuit.

Le conseil et l'assemblée déclarent en outre constituer pour mandataire spécial de la société, la société RSM InterFiduciaire SC SCRL, chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Uccle (BE 0442.616.443) représentée par Jacques Drèze, ou un de ses administrateurs, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèreraient nécessaires du chef des résolutions prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques et notamment auprès de la banque carrefour des entreprises. Le mandataire désigné pourra, au nom de la société, faire toutes les démarches et signer toutes les formalités en vue de la publication au Moniteur belge.

Extrait certifié conforme,

RSM InterFiduciaire SC SCRL
représentée par
Jacques Drèze

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/04/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).